

# Conditions Générales de Vente

## ARTICLE 1- OBJET

Les présentes conditions générales régissent la vente de billets réalisée dans le cadre du Paris Blockchain Summit (ci-après « évènement »).

EventBrite/Billetweb agit en tant qu'intermédiaire au stade de la commercialisation et n'intervient pas dans l'organisation de l'évènement. Les conditions générales de ventes de cet intermédiaire s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

## ARTICLE 2 – TARIFS

Les tarifs des billets comportent, selon les règles en vigueur, la mention de la devise. Sauf mention contraire, les prix sont indiqués sur la billetterie toutes Taxes comprises.

## ARTICLE 3 – DISPONIBILITE

La billetterie vous informe en temps réel de la disponibilité des produits lors de la passation de votre commande. Si certains billets ne sont plus disponibles entre le début et la fin de votre commande, le système vous en informera. Vous pourrez vérifier le contenu de votre commande avant validation et paiement.

## ARTICLE 4 – PLACEMENT

Sauf mention du contraire lors de la réservation et sur le billet, le placement est libre. Dans l'hypothèse où un système de placement vous serez invité à choisir votre siège ou zone lors du processus de réservation. La localisation sur plan ou schéma est fournie à titre indicative. Elle se veut la plus représentative possible mais n'a pas valeur contractuelle.

## ARTICLE 5 – DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, le traitement de vos informations fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vous avez un droit permanent d'accès et de rectification sur toutes les données vous concernant, conformément aux textes européens et aux lois nationales en vigueur. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier électronique.

Lors du passage de votre commande, vous êtes amené à communiquer des informations personnelles sur votre identité ainsi que celles des Participants.

Les informations nécessaires afin d'assurer le traitement de la commande par la Billetterie sont : nom, prénom et adresse e-mail de l'Acheteur. Elles peuvent également être utilisées par EventBrite/Billetweb afin de vous contacter en cas de problème avec le traitement de votre commande. D'autres informations peuvent être collectées notamment dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'Evènement.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Ventes, vous autorisez expressément la Société à transmettre vos données personnelles aux partenaires et sponsors de l'évènement. La Société ne pourrait être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite de ces données.

L'organisateur recueille un certain nombre de données personnelles des participants au moment de la commande afin de traiter leur commande et d'émettre le billet d'entrée. Nous prenons très au sérieux le respect de votre vie privée et nous ne transférerons ni ne vendrons jamais vos données à un tiers sans votre autorisation explicite au moment de la transaction. Par exemple, nous ne donnons jamais

la liste détaillée des participants à nos sponsors, nous ne vendons jamais notre liste de participants à qui que ce soit et nous ne publions jamais la liste détaillée des participants sur aucun support.

Néanmoins, nous publions des informations semi-anonymes (société/titre) et dans certains cas spécifiques, nous transférons vos données à un partenaire si vous le demandez, comme dans les cas suivants (liste non exhaustive) :

- Si vous acceptez de partager vos coordonnées dans l'application de l'événement,
- Si vous remplissez un formulaire pour participer à l'événement et que vous cochez la question d'autorisation de transfert de vos données au partenaire.

Veillez-vous référer à notre politique de confidentialité qui explique les types d'informations collectées, stockées, partagées et traitées dans le cadre de la Conférence concernée, comment et pourquoi nous utilisons ces informations, avec qui nous les partageons et vos droits légaux.

## ARTICLE 6 – PAIEMENT

La validation de votre commande implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué. Un seul mode de règlement est autorisé par commande.

### 6.1 Paiement par carte bancaire

Il est possible de régler votre commande par Carte Bancaire de type « Carte Bleue », « VISA », « EUROCARD » ou « MASTERCARD ». Ledit paiement est traité par notre partenaire bancaire. Le paiement par carte peut avoir recours au système 3D Secure qui vise à identifier le porteur de la carte dans le but de limiter la fraude.

Une fois la transaction validée par la banque, votre compte bancaire sera débité du montant de la commande. Dans le cas où un paiement se révélait invalidé par la banque, après émission de votre Billet ou de votre commande celui-ci ou celle-ci sera invalidé(e), ne vous permettant pas un accès à l'événement.

Les échanges avec le site eventbrite.fr ou billetweb.fr sont sécurisés par chiffrement SSL. Les coordonnées bancaires de l'acheteur ne sont pas conservées par notre système. Les paiements électroniques en ligne sont réalisés sur le site de l'intermédiaire Eventbrite/Billetweb ou directement sur le site du partenaire bancaire de la société, qui en assure la sécurisation à l'aide des technologies de chiffrement et d'authentification appropriées.

## ARTICLE 7 – CONFIRMATION DE COMMANDE

Dès lors que votre commande est payée, un message de confirmation est affiché. Un email de confirmation de commande contenant vos billets est immédiatement envoyé. Il est alors de votre responsabilité de vérifier la bonne réception des billets. Veuillez noter que certains fournisseurs de messagerie peuvent retarder la livraison des billets. En cas de non réception après plusieurs heures, merci de nous contacter. Il est possible de vérifier le paiement d'une commande ou de renvoyer les billets depuis le module de vente de billetterie. La non réception de la commande n'entraîne pas l'invalidité de la commande.

## ARTICLE 8 – EMISSION ET CONDITION D'UTILISATION DES BILLETS

### Livraison

Les Billets Electroniques ou un lien permettant de les télécharger sont envoyés sur la messagerie électronique de l'Acheteur après chaque commande.

### Support

Afin d'être accepté, le Billet doit être imprimé en noir et blanc ou couleur, sur du Papier A4 blanc et vierge. Ce dernier doit présenter un état total d'intégrité et de lisibilité correct : les Billets endommagés ou illisibles ne seront considérés comme non valables.

La présentation d'un Billet via un support numérique (Tablette, Smartphone) ne sera acceptée que s'il est stipulé expressément dans les indications figurant sur le Billet. Le Participant demeure responsable d'être en mesure de présenter le Billet sur le support numérique à l'entrée de la manifestation.

La société décline toute responsabilité concernant toute anomalie pouvant survenir au cours d'une commande, du téléchargement ou de l'impression d'un Billet. Il ne sera remis aucun duplicata autre que le seul billet initial.

### Unicité

Un Billet ne peut être utilisé qu'une seule fois pour accéder à l'événement. Ainsi en cas de perte, vol, duplication, seule la première personne à présenter le Billet sera admise à assister à la manifestation.

Un détenteur de billet qui aurait déjà été utilisé ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Le Billet est uniquement valable pour le lieu, la date et heure auquel il appartient. Le Billet doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement.

Le Billet peut être nominatif, selon les paramètres apportés sur le système de Billetterie. Dans cette hypothèse, en complément de l'identité de l'acheteur, celle du bénéficiaire sera indiquée sur le Billet. Les Billets nominatifs demeurent personnels et incessible, sauf sur autorisation expresse et préalable de la Société.

Le billet est unique, comprenant d'une part un numéro d'identification et, d'autre part, un code barre. La reproduction, la duplication ou la contrefaçon des Billets sont prohibées. Les Organismes se réservent un droit de refuser l'accès au site de la manifestation (ou à l'événement). Aucun remboursement ne sera alors accordé

### Contrôle

La Société est libre de contrôler la validité des Billets lors de l'accès à l'événement. Il n'est pas tenu de vérifier l'identité du bénéficiaire du Billet étant donné que le Billet possède un identifiant unique et imprédictible. De ce fait le Participant doit veiller à la confidentialité de son Billet. L'accès à l'Évènement peut être refusé à un Participant qui présente un Billet déjà utilisé. L'Organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité du billet.

### Justificatif

L'Organisateur est également libre de contrôler l'identité des participants. Dans le cas où les Billets sont paramétrés comme nominatifs, le Participant doit être en mesure de justifier de son identité à l'aide d'un document officiel comprenant une photographie.

L'Organisateur peut demander de présenter d'autres justificatifs lors de l'accès à l'événement. Ceux-ci sont communiqués au Participant via l'email de confirmation de commande et via les indications figurant sur le Billet.

## ARTICLE 9 – REMBOURSEMENT

### Absence du droit de rétractation

Selon les dispositions législatives de l'article L121-20-4 du Code de la Consommation, les Billets ne peuvent faire l'objet d'un droit de rétractation. Toute commande est alors juridiquement considérée comme ferme et définitive.

Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé. Seuls deux cas peuvent provoquer un remboursement :

- L'événement est annulé ou substantiellement modifié
- L'organisateur autorise le remboursement et met à disposition les fonds pour rembourser

Le remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial. Aucun frais de quelque nature que ce soit ne sera remboursé ou dédommagé.

## ARTICLE – 10 SERVICE CLIENT

Pour toute demande de l'Acheteur relative à l'événement ou à la réception de sa commande, le Participant doit s'adresser en premier lieu à l'Organisateur dont il trouvera les coordonnées sur la page de vente des Billets.

## **ARTICLE 11 – Photographie, vidéo, droits d'image**

Toute utilisation de matériel photographique, audio, vidéo ou autre matériel d'enregistrement lors d'une conférence est strictement interdite, sauf si nous l'avons approuvée par écrit au préalable. Si vous prenez des photos ou des vidéos pendant l'événement sans notre autorisation, nous pouvons vous demander à tout moment de les détruire et de ne pas les utiliser. En participant à l'événement, vous reconnaissez et acceptez que l'événement (ou toute partie de celui-ci) puisse être photographié ou enregistré. Vous acceptez de permettre, ou de permettre à tout tiers autorisé, d'utiliser, de distribuer, de diffuser ou de disséminer globalement votre image, votre nom, votre voix et vos mots pendant une période de vingt-quatre (24) mois après la date de clôture de l'événement dans les journaux, les magazines et autres médias, et sous quelque forme que ce soit. Cette concession comprend, sans s'y limiter, le droit d'éditer le média, le droit d'utiliser le média (seul ou avec d'autres informations) et le droit de permettre à d'autres d'utiliser ou de distribuer le média.

## **ARTICLE 12 – Assurance**

Il vous incombe de disposer de votre propre couverture d'assurance appropriée dans le cadre de votre participation ou de votre exposition à un événement. L'Organisateur et ses sociétés affiliées ne seront pas responsables des blessures ou des dommages causés à toute personne ou à tout bien immobilier ou personnel, quelle qu'en soit la cause (à l'exception des décès ou des blessures résultant de notre négligence ou de tout autre type de responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par la loi).

Le Participant s'engage néanmoins à respecter les exigences en matière de santé et de sécurité qui seront transmises et celles affichées sur le site de l'Événement.

## **ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE**

Le droit applicable est le droit français quel que soit le lieu d'organisation de l'Événement. Toute difficulté relative à l'interprétation, à l'exécution du contrat relèvera de la compétence des tribunaux de Paris, quels que soient le lieu d'exécution des présentes et quel que soit le domicile du défendeur. Conformément à l'Article L121-20-3 du code de la consommation, la Société est responsable de plein droit à l'égard du consommateur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance.

## **ARTICLE 14 – ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES**

L'utilisateur déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente ainsi que celle qui auraient pu être ajoutée par l'intermédiaire Eventbrite/Billetweb concernant la tenue de l'événement. Les données de connexion et de transaction conservées par Billetweb font preuve. L'Organisateur se réserve le droit d'adapter et de modifier toutes les Conditions générales d'accès et/ou d'utilisation de son site web. L'Utilisateur est tenu de se tenir informé des éventuelles évolutions et de consulter toutes les Conditions générales mentionnées ci-dessus, et est encouragé à le faire avant chaque utilisation du site web. Tout accès et/ou utilisation du site web implique l'accord de l'Utilisateur sur le contenu de toutes les Conditions Générales en vigueur au moment de l'accès et/ou de l'utilisation.